



La famille et l'enfance

Après un creux historique de nouveau-nés en 2004, l'Abitibi-Témiscamingue, à l'instar de l'ensemble du Québec, a vu le nombre de ses naissances augmenter légèrement au cours des dernières années. Cette volte-face nous incite à approfondir certaines facettes démographiques et socioéconomiques des familles ainsi que des données relatives à l'emploi et à l'utilisation des services de garde par les parents.

En 2009, la région comptait 5 900 familles avec un ou plusieurs enfants de moins de cinq ans. Dans le cadre d'une vaste enquête sur les services de garde, l'Institut de la statistique du Québec dresse le portrait des parents et de ces familles à l'échelle régionale.

- Neuf familles sur dix ayant des enfants de moins de cinq ans sont biparentales, le reste étant des familles monoparentales. On note peu de changement sur le plan de la structure familiale depuis 2004.

- Les pères de familles ciblées par l'enquête semblent plus âgés que les mères. Dans la région, 81 % des mères ont 35 ans ou moins, tandis que c'est le cas de 60 % des pères. On retrouve une part supérieure de pères âgés de 30-34 ans et de 40 ans ou plus en 2009 qu'en 2004, ainsi qu'une part de mères de 30-34 ans également supérieure à celle observée en 2004.

Répartition des pères et des mères ayant des enfants de moins de cinq ans, Abitibi-Témiscamingue, 2009

	Moins de 25 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et plus
Pères	3,3 %	23,4 %	33,9 %	22,4 %	16,9 %
Mères	14,9 %	34,3 %	31,8 %	14,3 %	4,7 %

- Selon les estimations, dans environ 30 % des familles ciblées par l'enquête, l'un des conjoints (ou le parent seul) est titulaire d'un diplôme universitaire, 28 % est diplômé du collégial et 35 %, du secondaire. Dans seulement 7 % des familles, aucun des parents n'a de diplôme. Entre 2004 et 2009, la part des familles où l'un des parents n'a aucun diplôme a diminué, et celle où l'un des parents est titulaire d'un diplôme universitaire a augmenté.

- Plus de la moitié des familles affichent un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus, tandis que ce revenu est inférieur à 20 000 \$ dans environ 14 % des familles.

Part des familles avec des enfants de moins de cinq ans selon les sources de revenu*, 2009

	Région	Québec
Revenus d'emploi	89,3 %	88,4 %
Assurance-emploi	12,1 %	9,3 %
Aide sociale	4,2 %	6,0 %
Prestations de maternité, de paternité ou parentales	22,9 %	22,4 %
Pension alimentaire	8,1 %	7,0 %

*Plus d'une source de revenu par famille pouvait être mentionnée.

- Dans plus de la moitié des familles ayant des enfants de moins de cinq ans, les deux conjoints (ou le parent seul) ont déclaré pour principale occupation, au moment de l'enquête, le travail ou les études (56 %). Dans plus du tiers des familles, c'est le cas de l'un des deux conjoints (35 %). Seulement 9 % des familles n'ont aucun parent ne travaillant, ni n'étudiant. Par rapport à 2004, la part de familles où les deux conjoints (ou le parent seul) travaillent ou étudient a diminué, alors qu'elle a augmenté là où l'un des deux parents travaille ou étudie.

Répartition des familles avec des enfants de moins de cinq ans selon certaines conditions de travail, 2009

	Région	Québec
Deux parents (ou le parent seul) travaillent uniquement la semaine	44,0 %	61,7 %
Un des deux parents travaille la fin de semaine	40,5 %	28,1 %
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent la fin de semaine	15,6 %	10,2 %
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent le jour	51,4 %	65,2 %
Un des deux parents travaille le soir, la nuit ou selon un autre horaire	32,7 %	26,9 %
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent le soir, la nuit ou selon un autre horaire	16,0 %	7,9 %

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde en 2009*, 2011. La population visée par l'enquête est constituée des familles ayant au moins un enfant de moins de cinq ans au 30 septembre 2009. Les familles vivant dans les réserves indiennes sont exclues. L'enquête a été menée auprès de 11 000 familles réparties dans les 17 régions administratives du Québec. Le taux de réponse pondéré : 69,4 % au Québec et 72,3 % en Abitibi-Témiscamingue.

Les conditions de vie des familles

Issues d'une récente publication du ministère de la Famille et des Aînés (MFA), de nouvelles données du recensement de 2006 permettent d'obtenir un éclairage davantage précis et détaillé de la situation socioéconomique des familles de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le revenu familial

En Abitibi-Témiscamingue, les familles avec enfants de tous âges disposaient, en 2005, d'un revenu moyen total (avant impôt) de 70 421 \$. Ce revenu doit, par contre, être nuancé selon la structure familiale. Ainsi, le revenu moyen total des familles biparentales atteignait 81 665 \$ par rapport à 38 462 \$ pour les parents seuls. Un écart considérable est à signaler entre le revenu des mères seules (33 676 \$) et des pères seuls (51 474 \$).

Revenu moyen total et disponible des familles avec enfants de tous âges, Abitibi-Témiscamingue, 2005

	Revenu total	Revenu disponible
Ensemble des familles	70 421 \$	58 906 \$
Familles biparentales	81 665 \$	67 563 \$
Familles monoparentales	38 462 \$	34 301 \$
- Mères seules	33 676 \$	31 046 \$
- Pères seuls	51 474 \$	43 152 \$

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

À peu de chose près, les familles monoparentales de la région ont un revenu moyen total ou disponible deux fois moins élevé que celui des familles biparentales. Le revenu moyen total des mères seules ne représente que 65 % de celui des pères vivant la même situation familiale, et 72 % du revenu moyen disponible. Quelle que soit la situation de vie des familles avec enfants (couple ou en monoparentalité), les revenus familiaux (avant ou après impôt) sont tous systématiquement moins élevés dans la région qu'au Québec.

Inégalités de revenu

- En matière de faible revenu, un revenu familial annuel moyen a été fixé arbitrairement à moins de 30 000 \$. À priori, en 2005, moins d'une famille biparentale sur dix (7 %) entrait dans cette catégorie, alors que cette proportion grimpeait à 44 % pour les familles monoparentales, soit presque six fois plus.
- À l'autre extrémité, en matière de revenu familial plus favorable, la valeur de référence a été arbitrairement fixée à 60 000 \$ ou plus annuellement. En 2005, les deux tiers (66 %) des familles biparentales de la région disposaient minimalement d'un tel revenu, alors qu'il en était d'environ 17 % pour les familles monoparentales, soit presque quatre fois moins.

Source : Ministère de la Famille et des Aînés, *Un portrait statistique des familles au Québec - Édition 2011*, 2011. Note : Le revenu familial comprend à la fois le revenu des parents et celui des enfants vivant sous le même toit.

Le logement

En 2006, plus des trois quarts (78 %) des familles avec enfants (peu importe l'âge) étaient propriétaires de leur résidence dans la région (72 % au Québec). Toutefois, l'accès à la propriété diffère selon qu'une famille soit formée d'un couple (87 %) ou soit en situation de monoparentalité (52 %). En l'occurrence, le taux de locataires est pratiquement quatre fois plus élevé chez les familles monoparentales (48 %) que chez les biparentales (13 %).

Il est communément reconnu qu'un ménage qui débourse 30 % et plus de son revenu pour se loger témoigne d'une difficulté plus ou moins grande à assumer les coûts relatifs au logement. En 2006, 9,5 % des familles avec enfants (0-17 ans) de la région ont consacré 30 % et plus de leur revenu pour se loger, soit près d'une famille sur dix. Au Québec, cette même situation était présente pour une famille biparentale sur six (16 %). Les familles monoparentales d'ici étaient proportionnellement cinq fois plus nombreuses (25 %) que les familles biparentales (5 %) à consacrer 30 % et plus de leur budget pour se loger. Aussi, c'est sans surprise que l'on constate que les mères seules étaient deux fois plus nombreuses (29 %), en proportion, que les pères seuls (13 %) à franchir le seuil critique de 30 %. Au Québec, ces parts en situation de monoparentalité sont respectivement de 33 % et 20 %.

Le logement social

- Près de 550 familles occupaient l'un ou l'autre des 1 549 logements sociaux à prix modique (HLM) de l'Abitibi-Témiscamingue en 2010 :
 - Abitibi : 22 familles
 - Abitibi-Ouest : 40 familles
 - La Vallée-de-l'Or : 234 familles
 - Rouyn-Noranda : 174 familles
 - Témiscamingue : 78 familles
- Le portrait des ménages familiaux vivant dans les HLM de la région est le suivant (2006) : 15 % sont des couples avec enfants, 9 %, des couples sans enfants, et 76 %, des familles monoparentales.
- La région ne compte que très peu de familles (13 %) parmi les ménages en attente d'un HLM (2006). Toutefois, parmi elles, une présence relativement importante de familles monoparentales est constatée (81 %), suivie par les couples avec enfants (11 %). Les autres étant des couples sans enfants (8 %).
- La région est l'une de celles au Québec où l'on trouve le plus de familles monoparentales (41 %) parmi les ménages familiaux bénéficiant d'un supplément au loyer (SPL).
- Les familles à faible revenu étaient presque absentes (3 %) des projets locatifs en construction déclarés en 2009.

Sources : Société d'habitation du Québec, *Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social*, 2010 et UQAT, *Le logement social : une responsabilité à partager*, 2009.

Les parents et le travail

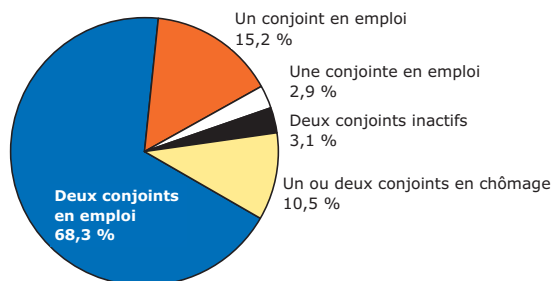
Les familles où les deux conjoints travaillent sont dorénavant la norme et l'Abitibi-Témiscamingue n'échappe pas à cette réalité.

Dans la région, les familles où les deux conjoints sont occupés (et non à la recherche d'un emploi) sur le marché du travail sont majoritaires. En 2006, 68 % des familles biparentales avec au moins un enfant mineur (0-17 ans) comptaient deux conjoints en emploi. Ensuite, près d'une famille sur cinq (18 %) avait un seul conjoint en emploi, majoritairement l'homme. Enfin, 14 % des familles étaient composées d'un ou deux conjoints à la recherche d'un emploi ou de deux conjoints inactifs.

Toujours en Abitibi-Témiscamingue, en 2006, 70,5 % des mères en situation de monoparentalité avec au moins un enfant mineur étaient en emploi. Toutefois, les mères seules avec au moins un enfant d'âge préscolaire ont une plus faible pension (55 %) à occuper un emploi.

En proportion, on retrouve un peu plus de familles québécoises où les deux conjoints travaillent tout en ayant à leur charge un ou des enfants mineurs (70 %). Les parts

Répartition des familles biparentales avec des enfants mineurs (0-17 ans) selon la situation des parents sur le marché du travail, Abitibi-Témiscamingue, 2006



québécoises sont similaires à celles de la région chez les mères seules avec au moins un enfant mineur (71 %) ou encore, avec au moins un jeune enfant de 0-4 ans (54 %).

Source : Ministère de la Famille et des Aînés, *Un portrait statistique des familles au Québec - Édition 2011*, 2011.

La conciliation

Un sondage réalisé en Abitibi-Témiscamingue à l'automne 2010 indique qu'une majorité de personnes ayant à concilier leurs responsabilités familiales et leurs obligations professionnelles s'en tirent relativement bien. Toutefois, pour celles ayant à assumer à la fois des responsabilités familiales et académiques, la situation apparaît beaucoup plus difficile. Le fait d'occuper aussi un emploi pour la majorité d'entre elles expliquerait ce niveau accru de difficulté.

Étonnamment, la perception des hommes et des femmes diffère peu, bien que les hommes soient plus nombreux, en proportion, à considérer plus facile la conciliation famille-travail. À l'inverse, les difficultés liées à la conciliation famille-études seraient ressenties de manière plus aiguë par les hommes que par les femmes.

Niveau de difficulté ressenti en situation de conciliation famille-travail et famille-étude en Abitibi-Témiscamingue

Conciliation famille-travail (671 répondants)	
Très facile, assez facile	24 % (H : 32 % F : 22 %)
Parfois facile, parfois difficile	58 % (H : 50 % F : 60 %)
Assez difficile, très difficile	18 % (H : 18 % F : 18 %)
Conciliation famille-études (52 répondants)	
Très facile, assez facile	13 % (H : 20 % F : 12 %)
Parfois facile, parfois difficile	50 % (H : 30 % F : 55 %)
Assez difficile, très difficile	37 % (H : 50 % F : 33 %)

À divers degrés, les employeurs rencontrés se disent préoccupés par la conciliation. Les mesures d'accommodement leur apparaissent être de bons

moyens pour attirer et retenir la main-d'œuvre. Variant selon les milieux de travail, les mesures offertes dans la région sont plutôt diversifiées. Quant aux institutions d'enseignement, la plupart d'entre elles ne se sont pas dotées d'une stratégie ciblée en vue de faciliter la conciliation famille-études. Peu importe le lieu, la gestion au « cas par cas » est le moyen souvent utilisé pour répondre aux besoins des parents.

Chez les travailleuses et les travailleurs, les écarts entre le niveau de difficulté ressenti s'expliquent, plus que tout autre facteur, par les conditions de travail. Bien que de nombreux parents aspirent à bénéficier d'horaires flexibles ou à réduire leur temps de travail afin de mieux gérer leurs diverses responsabilités, les mesures existantes sont généralement bien perçues par les travailleuses et les travailleurs. L'amélioration de la conciliation passe avant tout par des mesures au travail.

Chez les parents-étudiants, parmi les raisons qui expliquent les écarts, la possibilité d'accommodement et la perception du milieu d'études envers les besoins en conciliation famille-études (difficultés financières, manque de temps, services de garde, logement, etc.) se hissent dans les premiers rangs, suivis par l'impact des études sur l'insécurité financière. Les parents aux études souhaitent une plus grande flexibilité de leur institution (horaires, stages d'études, accessibilité à la formation) et en second lieu, l'amélioration de leur condition financière afin d'atteindre l'équilibre entre leur vie familiale et leur parcours académique.

Source : Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue. *Conciliation famille-travail et famille-études en Abitibi-Témiscamingue, 2010*.

Les services de garde

L'Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009 trace le portrait de l'utilisation des différents modes de garde par les familles, et ce, à l'échelle québécoise et régionale. On y apprend qu'en 2009, la grande majorité (94 %) des familles de l'Abitibi-Témiscamingue ayant des enfants de moins de cinq ans recourent à la garde, qu'elle soit régulière (garde prévue et utilisée selon une fréquence fixe) ou irrégulière.

La demande en services de garde régulière

En 2009, près des trois quarts des familles de la région ayant des enfants de moins de cinq ans ont utilisé une forme de garde non parentale (centres de la petite enfance (CPE), services en milieu familial, garderies, garde au domicile, etc.) de façon régulière pour au moins un enfant. Et dans 87 % des cas, les parents y ont eu recours principalement en raison du travail ou des études, ce qui représente environ les deux tiers (64 %) des familles ayant de jeunes enfants de moins de cinq ans (62 % en 2004).

Les modes de garde utilisés

Dans l'ensemble de la région, environ 60 % des enfants de moins de cinq ans se font garder régulièrement en raison du travail ou des études des parents. Parmi ceux-ci, 76 % fréquentent un service subventionné (à 7 \$), dont environ le tiers (32 %) en garderie ou en CPE et 44 % en milieu familial. Quelque 14,5 % des enfants sont gardés en milieu familial n'offrant pas de places à 7 \$ et près de 7 % sont gardés à domicile. Environ 2 % des enfants sont en garderie n'offrant pas de places à contribution réduite. La région enregistre une part moindre d'enfants en garderie ou en CPE à 7 \$, alors qu'elle en compte une plus forte part fréquentant un milieu familial à 7 \$ que le reste du Québec. Par rapport à 2004, on note peu de changements quant aux modes de garde utilisés par les parents.

Les places à contribution réduite (place à 7 \$)

En 2009, plus de la moitié (57 %) des familles ayant au moins un enfant de moins de cinq ans ont utilisé une place à 7 \$, que ce soit pour le travail, les études ou autre (53 % au Québec). La situation n'est pas différente de celle observée en 2004 (58 %). La part grimpe à 75 % lorsque le motif de la garde est le travail ou les études.

L'enquête révèle également que les services à 7 \$ sont le mode de garde le plus couramment utilisé, puisqu'ils accueillent plus de la moitié (54 %) des enfants de moins de cinq ans, peu importe le motif de la fréquentation, et 76 % des enfants gardés en raison du travail ou des études des parents.

Advenant la disponibilité d'une place sur une base régulière, pour environ 55 % des enfants non gardés et 48 % de ceux qui le sont, mais dans un autre mode de garde que les services à 7 \$, les parents se sont dits enclins à recourir ou à changer de service.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde*, 2009.

Indicateurs de la famille

Univers des familles en Abitibi-Témiscamingue	
Total des familles (2006)	41 530
Sans enfants à la maison	17 600
Avec enfants à la maison	23 930
Structure des familles avec enfants	
Biparentales	17 705
Monoparentales	6 225
Mère	4 555
Père	1 675
Familles avec enfants par MRC (nombre d'enfants)	
Abitibi	4 160 (7 405)
Abitibi-Ouest	3 300 (5 870)
Rouyn-Noranda	6 707 (11 470)
Témiscamingue	2 840 (5 035)
La Vallée-de-l'Or	6 930 (12 090)
Indicateurs démographiques	
Naissances (2010^P)	1 663
2009	1 758
2008	1 705
Taux de fécondité (2010 ^P)	2,036
Âge moyen à la première naissance	28,12
Taux d'emploi des femmes (2006)	
Total	53,8 %
Aucun enfant	43,3 %
Avec enfants	70,5 %
1 enfant	67,1 %
2 enfants	66,7 %
3 enfants	71,8 %
Revenu moyen des familles avec enfants (tous âges)	
Ensemble des familles (2005)	70 421 \$
Familles biparentales	81 665 \$
Familles monoparentales	38 462 \$
Mère	33 676 \$
Père	51 474 \$
Soutien financier aux familles	
Bénéficiaires du Soutien aux enfants	
Nombre de familles / enfants (déc. 2010)	16 634 / 28 562
Sommes totales versées (2009)	40,1 M\$
Particuliers ayant déclaré un crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants (2009)	5 992 2,7 M\$
Services de garde	
Places à contribution réduite (mai 2011)	4 121
- CPE en installation	1 711
- CPE en milieu familial	2 330
- Garderie subventionnée	80
Places en garderie non subventionnée	75
Nombre d'enfants inscrits sur la liste d'attente centralisée (septembre 2011)	2 752 (495 en préinscription)
Écoles primaires avec service de garde (nombre d'enfants en 2010-2011)	39 (3 654 élèves)
Politiques familiales (élaborées, en voie de l'être ou en attente de financement)	
Amos, Val-d'Or, Rouyn-Noranda, La Sarre, Ville-Marie, Témiscaming, Laverlochère, Kipawa, Lorrainville, Trécesson, Barraute, Senneterre (P), Malartic, La Motte, Fugèreville, Preissac, Duhamel-Ouest, Ste-Germaine-Boulé, Angliers, Moffet, Belleterre, Laforce, Latulipe-et-Gaboury et Nédélec.	

Sources : Statistique Canada, Recensement 2006, ministère de la Famille, et des Aînés, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Revenu Québec, Régie des rentes du Québec et Regroupement des centres de la petite enfance de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.